

Epipaléolithique-Mésolithique. Les armatures non géométriques

Cl. Barrière, Raoul Daniel, Henri Delporte, M. Escalon de Fonton, René Parent, Abbé Jean Roche, Dr J.-G. Rozoy

Citer ce document / Cite this document :

Barrière Cl., Daniel Raoul, Delporte Henri, Escalon de Fonton M., Parent René, Roche Jean, Rozoy J.-G. Epipaléolithique-Mésolithique. Les armatures non géométriques. In: Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux, tome 69, n°1, 1972. pp. 364-375;

doi : 10.3406/bspf.1972.8171

http://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1972_hos_69_1_8171

Document généré le 08/03/2017

Epipaléolithique - Mésolithique

Les armatures non géométriques - 1

par le Groupe d'étude
de l'Epipaléolithique-Mésolithique (G.E.E.M.) :
Cl. BARRIÈRE, R. DANIEL, H. DELPORTE,
M. ESCALON DE FONTON, R. PARENT,
abbé J. ROCHE, D^r J.-G. ROZOY

Dans un texte précédent (1) le G.E.E.M. a exposé les principes généraux de ses définitions typologiques et a présenté une systématisation des classiques « microlithes géométriques » (G.E.E.M., 1969). Nous étudions ici d'autres classes d'armatures microlithiques sans prétendre en avoir épuisé la liste, même pour l'Europe occidentale (restent en particulier à traiter les lamelles à bord abattu, les pointes à soie et à cran, les pointes à retouches couvrantes, les armatures à retouches inverses plates).

La plupart des définitions de base ont été fournies précédemment. Il nous faut seulement expliciter le sens du terme « pointe » employé par nous dans les pages qui suivent, toujours accompagné d'une précision : pointe du Tardenois, pointe à base non retouchée, mais jamais isolé. En premier lieu rappelons l'opinion de F. Bordes : « J'appelle pointe un objet dont la première caractéristique sera d'être pointu » (Bordes, 1961) ; en ce qui nous concerne, nous proposerons de réserver pour l'Epipaléolithique le terme de pointe pour des objets dont l'angle à la pointe ne dépasse pas 45°, sauf de rares exceptions qui seront précisées. En second lieu le terme « pointe » supposera, par convention et toujours dans ce même cadre, une symétrie sinon parfaite du moins acceptable par rapport à la bissectrice de cet angle. Il s'agit là d'une symétrie d'ensemble, restant entendu que les particularités de

la base (cran, etc.) peuvent entraîner des dissymétries de détail (fig. 1, n° 3).

Il existe plusieurs classes de pointes qu'il conviendra de distinguer systématiquement comme on a distingué précédemment triangles, segments de cercles et trapèzes.

Conventions graphiques.

Il nous a été fait observer, avec raison, que la flèche employée pour figurer la direction de percussion prête à confusion avec la flèche qui signale le coup de burin. Aussi emploierons-nous, à l'avenir, pour situer l'emplacement du bulbe absent, le signe o et, pour un bulbe présent, le signe •. Ces conventions sont déjà très répandues en Europe.

Pour faciliter les comparaisons, les pointes doivent être dessinées, l'axe de symétrie étant bien vertical, la pointe en haut.

A. — POINTES A TRONCATURE OBLIQUE (schéma fig. 1)

Pointe à troncature très oblique (fig. 2) (2).

Armature microlithique comportant une troncature opposée à une extrémité de lamelle.

L'angle de la pointe ne dépasse pas 45° et sa bissectrice constitue un axe de symétrie acceptable pour l'ensemble de la pièce, bien que la base non retouchée puisse être biaise par rapport

(1) Le G.E.E.M. salue la mémoire du regretté E. Vignard, Président d'honneur de la S.P.F., fondateur avec R. Daniel, en 1953, des premiers essais de typologie du Tardenoisien qui restent à la base de nos travaux, au commencement desquels il a participé.

Notre premier article a été établi avec la collaboration active de J. Tixier, actuellement éloigné de nos travaux par la multiplicité de ses tâches. J. Tixier a assumé la direction de nos débats pendant plusieurs années et a imprimé au G.E.E.M., avec sa fermeté habituelle, des habitudes de rigueur typologique dont nous lui sommes reconnaissants.

(2) Sauf indications contraires, les dessins ont été relevés sur les pièces par les auteurs. Nous remercions MM. P. Couzy et Cl. Marolle qui ont contribué à l'illustration de ce travail.

à celui-ci. La partie retouchée ne constitue jamais moins du tiers de la longueur de la pièce, et plus souvent la moitié ou les deux tiers, parfois la totalité ; dans ce dernier cas le franchissement net de l'arête principale de la lamelle par les retouches constitue le critère de distinction avec les pointes à retouche unilatérale.

La longueur dépasse le double de la largeur.

On indiquera toujours le nombre de pièces à pointe proximale (généralement les plus nombreuses) ou distale.

Pointe courte (fig. 1, n^{os} 8 à 23).

Pointe à troncature oblique dont la longueur ne dépasse pas le double de la largeur. En règle

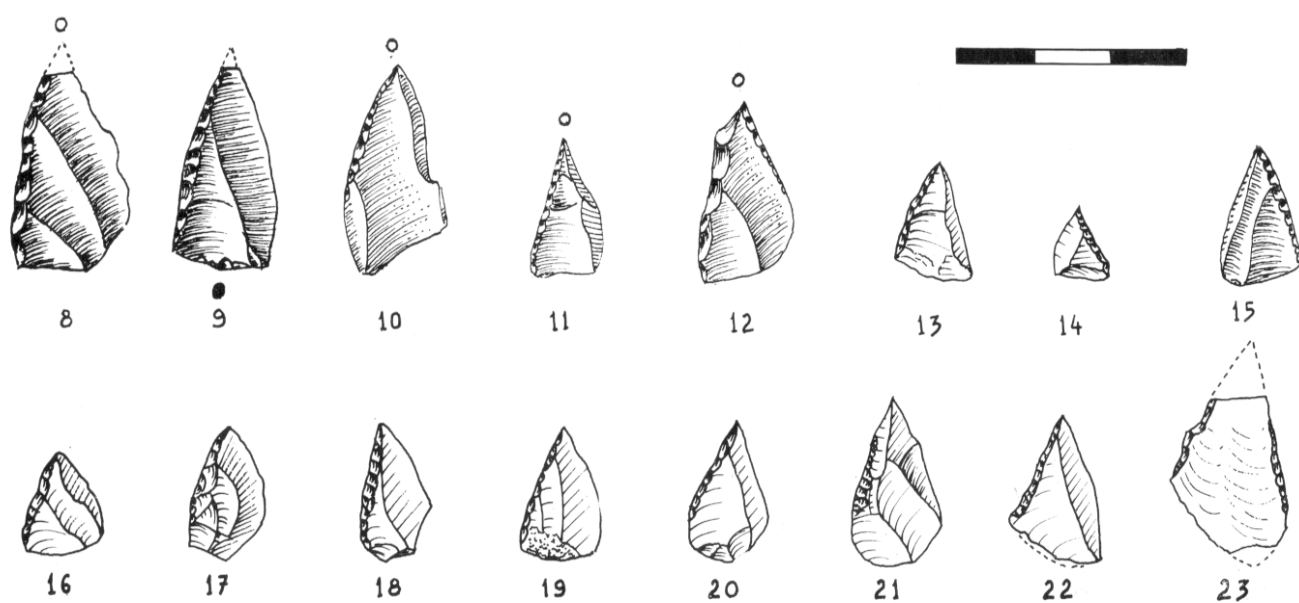
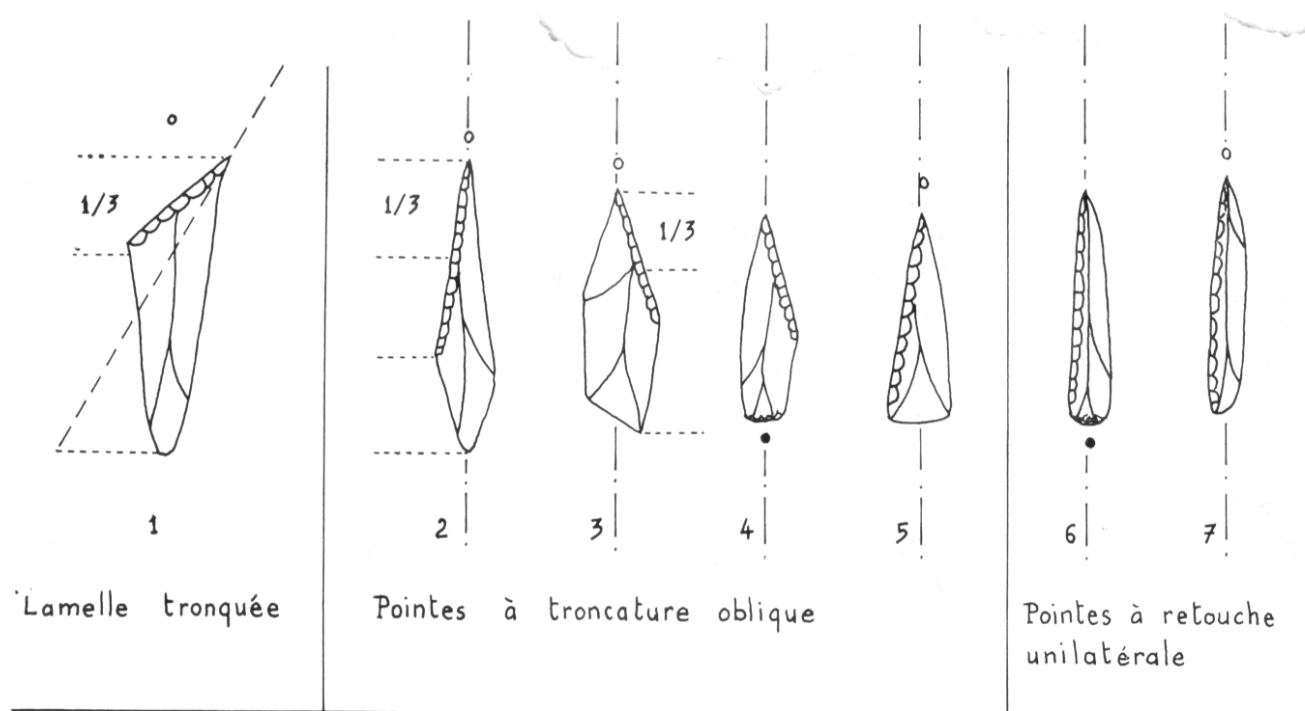


Fig. 1. — 1 à 7 : Schémas des pointes à troncature oblique et à retouche unilatérale. — 8 à 23 : Pointes courtes à troncature oblique. 8, 9 : Montbani-13 ; 10, 11 : Piscop (M1) ; 12 : le désert d'Auffargis ; 13, 14 : Haguenau (Dillmann) ; 15 : Sablonnière de Coigny ; 16 à 18 : Smolin (d'après Valoch) ; 19, 20 : Steinbergwand (d'après Gumpert) ; 21 à 23 : Birmatten (21, 22 : Horizon 5 ; 23 : Horizon 4, Musée d'histoire de Berne) ; sauf indication contraire : coll. Daniel.

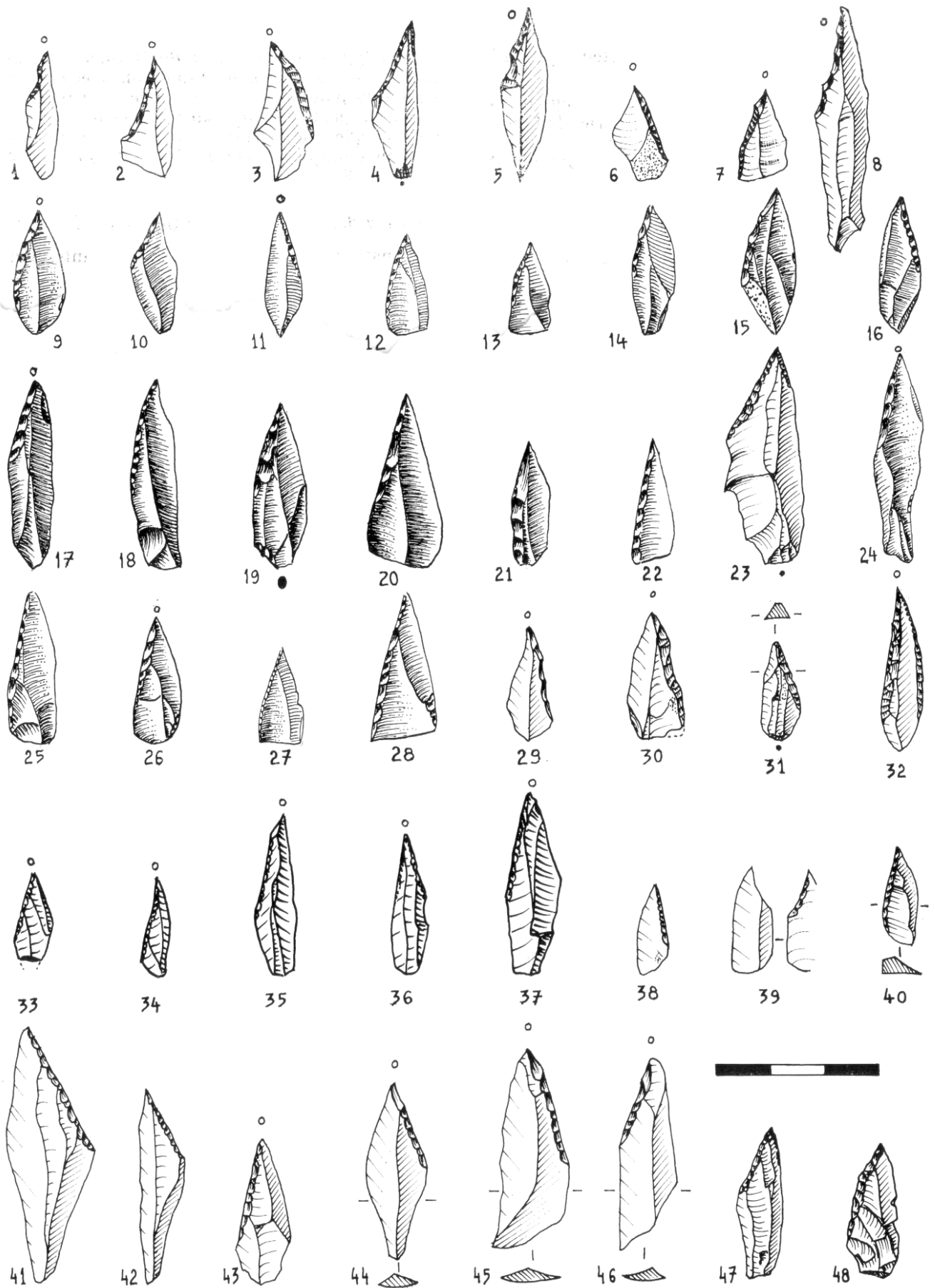


Fig. 2. — Pointes à troncature très oblique. 1 à 7 : Geldrop (B.A.I. Groningen) ; 8 : Remouchamps (d'après Rahir) ; 9 à 12 : Piscop (M1) ; 13 à 16 : Sablonnière de Coincey ; 17 à 21 : Montbani-13 ; 22 : Montbani-12 ; 23, 31, 32 : Beaugency (coll. Quatrehomme) ; 24, 27 : Auffargis, locus 4 ; 25 : Troglodyte ; 26 : Lendemain ; 28 : Hédouville ; 29 : Malvant (coll. Bauer) ; 30 : Biochon (Préfaillies, coll. Tessier) ; sauf indications contraires : coll. Daniel ; 33 à 37 : Rouffignac (fouilles Barrière) : couches 5 b, 5 b, 4 c, 4 a, 3 ; 38, 39 : Les Salzets (d'après Maury) ; 40 : Abri Cornille (fouilles Michon) couche 6, partie supérieure ; 41 42 : Star Carr (d'après Clark) ; 43 : Semelston (d'après Clark) ; 44 à 46 : Klosterlund (d'après Petersen) ; 47, 48 : Smolin (d'après Valoch).

générale, la partie retouchée s'étend jusqu'à la base.

On peut admettre pour ce type un angle de la pointe jusqu'à 60°, mais la symétrie doit être assez rigoureuse. Les pointes courtes sont parfois façonnées sur éclats minces. La pointe est souvent distale.

..

Chronologie et géographie.

L'abondance des pointes à troncature très oblique est un phénomène nouveau apparu au Dryas III dans la plaine germano-néerlandaise (fig. 2, n°s 1 à 8). C'est la première expression massive des armatures microlithiques dans cette région (les lamelles à bord abattu, non pointues, étant considérées à part) et elle fournira la base de départ aussi bien pour les triangles que pour d'autres types d'armatures. Dans l'Ahrensbourgien (Geldrop : Wouters 1957, Remouchamps : Rahir 1928, fig. 2, n°s 1 à 8), elles sont dominantes (15 %), dans le Montadien (Abri Cornille : Escalon 1966, fig. 2, n° 40), elles ne le sont pas. Elles persistent ensuite sans modifications notables dans tout l'Epipaléolithique ancien (Klosterlund : Petersen 1966, fig. 2, n°s 44 à 46 ; Rouffignac c. Vb : Barrière, en préparation, fig. 2, n°s 33-34), moyen (Tardenoisien : Daniel 1965 a b, fig. 2, n°s 9 à 16 et 24 à 28) et récent (Montbani : Daniel 1948, Rozoy 1972, fig. 2, n°s 17 à 22) ; Rouffignac C. III : Barrière, en préparation, fig. 2, n° 37), mais pas au stade final (Allée Tortue : Parent 1967). Elles sont dominantes en Angleterre (Horsham : Clark 1934, fig. 2, n°s 41 à 43).

La pointe courte se rencontre surtout en Allemagne du Sud et en Europe Centrale (Smolin : Valoch 1963, fig. 1, n°s 16 à 18).

B. — POINTES A DOS RECTILIGNE

Pointe à retouche unilatérale (fig. 3, n°s 1 à 16).

Armature microlithique comportant un *bord abattu* rectiligne ou très peu arqué convergeant avec le bord libre ou parfois avec une légère retouche du bord opposé pour former une pointe dont l'angle ne dépasse pas 45°. Le bord abattu est dans son ensemble sensiblement parallèle au bord libre et ne recoupe pas, ou très peu, l'arête principale de la lamelle, la pointe résultant le plus souvent d'une courbure du bord libre. La base est constituée par une extrémité non retouchée de la lamelle. Le caractère proximal ou distal de la pointe sera toujours signalé. Les pointes à retouche unilatérale ne sont jamais « courtes » au sens défini plus haut. Elles peuvent dans certains cas être très proches des microgravettes et porter comme elles des retouches biaises de la base (fig. 3, n° 11).

Sous-type - Pointe de Chaville (Daniel et Rozoy 1966) : pointe à retouche unilatérale avec conservation du piquant trièdre. Dans ce cas l'angle de la pointe peut aller (quoique rarement) jusqu'à 60°, l'angle sur la face supérieure demeurant d'ailleurs toujours dans la limite de 45° (fig. 3, n°s 17 à 23).

Pointe à deux bords abattus (fig. 3, n°s 24 à 33).

Armature microlithique dont la pointe, toujours plus aiguë que 45° (et généralement beaucoup plus), est constituée par deux lignes de retouches abruptes convergentes, généralement des bords abattus plutôt que des troncatures. La base est une extrémité de lamelle, non retouchée.

Le caractère proximal ou distal de la pointe devra toujours être indiqué.

..

Remarque.

Les pointes à dos très effilées (rapport longueur/largeur supérieur à 4) peuvent être considérées comme des pointes de Sauveterre unipointes (voir plus loin) (fig. 5, n°s 27 à 30).

S'il existe d'autres pointes de Sauveterre dans la série, ce rattachement devra être opéré, le caractère très effilé prenant le pas sur les autres. En général dans ce cas, les bords sont plus ou moins convexes et la base est étroite. L'étude descriptive devra rendre compte de la continuité des séries.

..

Chronologie - Géographie.

Il existe des pointes à dos rectiligne dans les couches de transition du Sud-Ouest (Coulonges 1963), dans le Bassin Parisien (Les Blanchères, Schmider 1971, fig. 3, n°s 1 à 3) et dans l'Est (Rochedane, Thévenin 1968, Sainty 1971), mais la pointe à retouche unilatérale paraît aussi être une réinvention locale (pointe de Chaville, Daniel 1962, Daniel et Rozoy 1966) dans un groupe du Tardenoisien moyen. En dehors de ces cas elle est épisodique mais rarement absente des séries consistantes.

La pointe à deux bords abattus, attestée à Ogens (Egloff 1965) où elle est datée à 6580 ± 100 A.C., est rarement abondante.

C. — POINTES FUSIFORMES (fig. 4)

Armatures microlithiques ayant la forme allongée d'un fuseau, avec deux bords nettement convexes dont l'un au moins est fait par retouches, celles-ci généralement bien abruptes. Il y a une pointe aiguë, et généralement très aiguë, avec

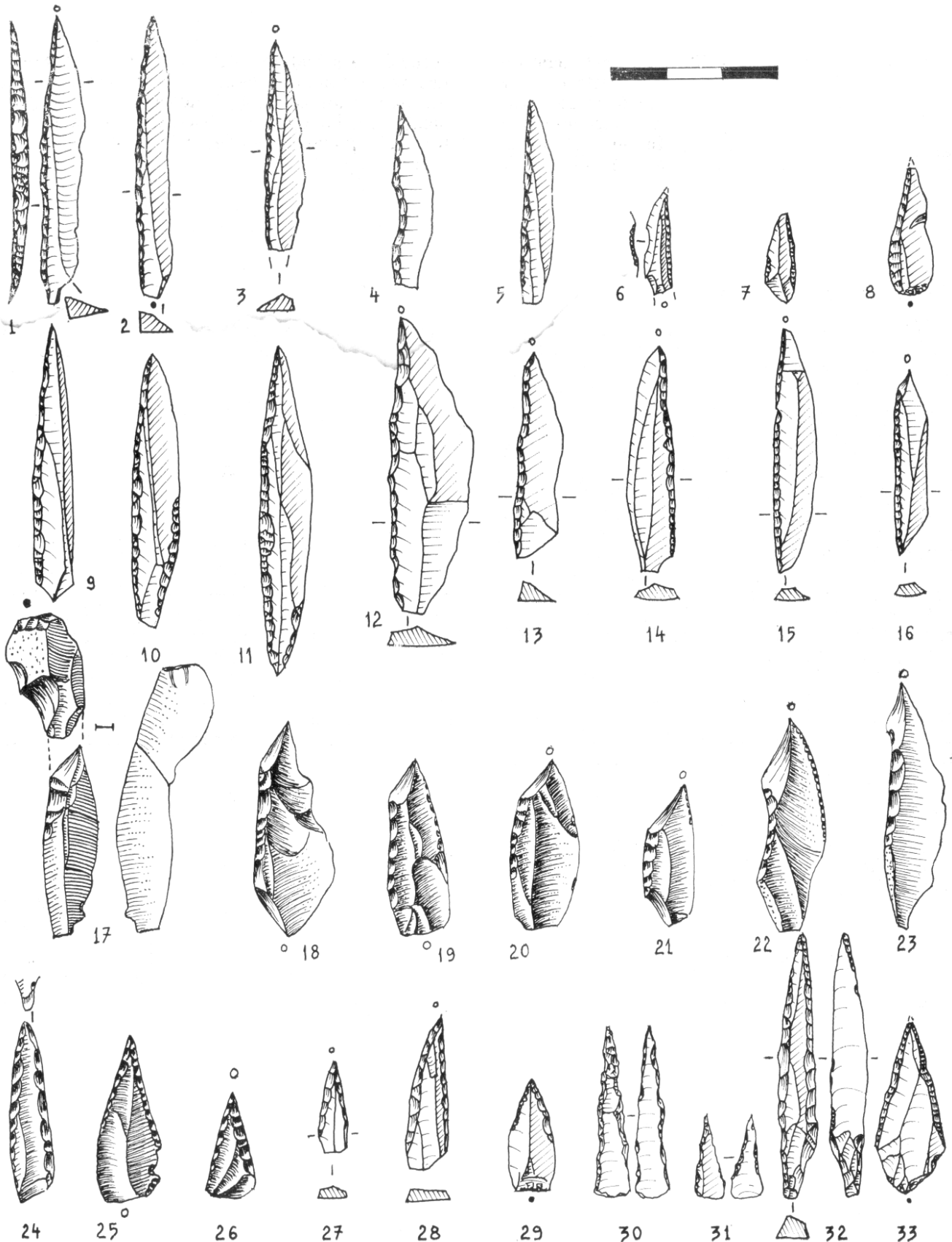


Fig. 3. — *Pointes à dos rectiligne*. 1 à 16 : Pointes à retouches unilatérale ; 17 à 23 : Pointes de Chaville ; 24 à 33 : Pointes à deux bords abattus. — Nos 1, 2 et 3 : Les Blanchères (coll. Champagne) ; n° 4 : Les Salzets (d'après Maury) ; n° 5 : La Borie del Rey (d'après Coulonges) ; nos 6 et 7 : Birmatten H 3 ; n° 8 : Birmatten H 4 (Musée d'Histoire de Berne) ; nos 9, 10, 11 : Semelston (d'après Clark) ; nos 12, 13, 14 : Klosterlund (d'après Petersen) ; nos 15 et 16 : Böllund (d'après Petersen) ; nos 17 à 21 : Chaville ; n° 22 : Le Lendemain ; n° 23 : Troglodyte ; nos 15 et 16 : Troglodyte ; nos 25, 26 : Montbani-13 (17 à 26, coll. Daniel) ; nos 27, 28 : Sous-Balme, niveau 1 (d'après Vilain) ; n° 29 : Birmatten (H. 3) ; nos 30, 31 : Ogens (d'après Egloff) ; n° 32 : Les Blanchères (d'après Schmider) ; n° 33 : Beaugency (Les Hauts de Lutz), coll. Quatrechomme.
Erratum : sous les nos 18, 19 et 25, lire le signe ● au lieu de o.

angle de l'ordre de 20 à 30° ; une retouche du second bord peut participer à la confection de cette pointe. L'extrémité opposée peut être une seconde pointe analogue ou une extrémité non retouchée de la lamelle (indifféremment proximale ou distale mais toujours plus étroite que le

corps de la pièce), ou encore elle peut être façonnée par retouches créant soit un arrondi, soit un biais, mais ce n'est jamais une base perpendiculaire à l'axe de symétrie et les retouches ne forment jamais d'angle net avec les bords (schéma fig. 4).

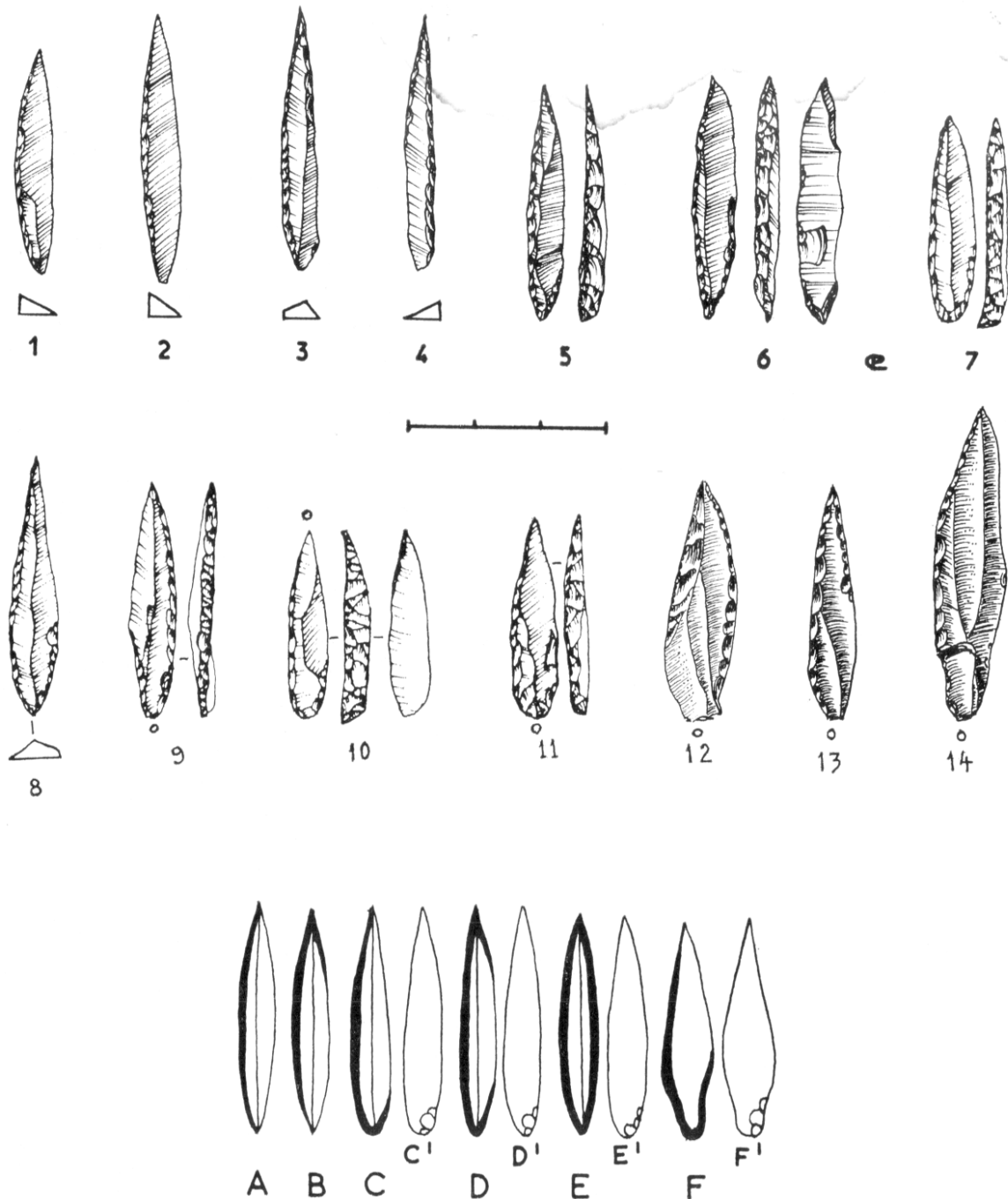


Fig. 4. — Pointes fusiformes : Pointes d'Istres. 1 à 3 : Pointes d'Istres simples ; 4 : Microgravette ; 5, 6, 8, 9 : Pointes d'Istres (sous-type Valorgues) ; 7, 10, 11 : Pointes d'Istres à base arrondie ; 12 à 14 : Pointes fusiformes du Bassin parisien. A à F : schémas des variantes des pointes d'Istres. 1 : Abri Capeau ; 2, 8 : Valorgues ; 3, 4 : Arnoux ; 5 à 7, 9 à 11 : Abri Cornille (couches 9, 10, 10 c, 9 b, 10, 10 a) ; 12 : Le Beaugard à Nemours ; 13 : Désert d'Auffargis ; 14 : Sablonnière de Coigny.
 Erratum : sous les nos 9, 12, 13, 14, lire le signe • ou lieu de o.

Pointes d'Istres (Escalon 1972).

Trois sous-types :

Pointe d'Istres simple : Pointe fusiforme simple, de dimensions moyennes (entre 20 et 45 millimètres généralement), le rapport largeur/longueur se situe généralement autour de 4 (de 3 à 5) mais peut atteindre 6 ou 7. Il n'y a pas de retouches basilaires ni de seconde pointe (fig. 4, n^{os} 1 à 4).

Pointe d'Istres à base arrondie : Variante de la pointe d'Istres présentant des retouches formant une base arrondie (fig. 4, n^{os} 7, 10, 11).

Pointe de Valorgues : Variante de la pointe d'Istres présentant des retouches basilaires, biaises du 2^e bord. Celles-ci peuvent s'ajouter au bulbe (fig. 4, n^o 9) ou à l'extrémité distale ou les supprimer (n^{os} 5, 6, 8) réalisant ainsi des bases en U ou en V. Il peut y avoir quelques retouches inverses analogues, de l'un ou de l'autre côté.

Les pointes d'Istres, de Valorgues et à base arrondie se rencontrent en continuité totale dans les mêmes industries et constituent évidemment trois variantes de la même idée. A la limite le bord abattu peut être presque rectiligne et l'on passe à la microgravette (n^o 4) qui apparaît dans ce cas particulier comme le terme extrême et exceptionnel de la série des pointes fusiformes, et qui présente d'ailleurs les mêmes variantes de la base.

Pointe de Sauveterre (schéma fig. 5 et fig. 5, n^{os} 1 à 30).

Définition. — Armature microlithique très effilée, fusiforme, la longueur dépassant toujours le quadruple de la largeur, le plus souvent de beaucoup. L'un des côtés est façonné par des retouches abruptes (bord abattu), l'autre peut être retouché de la même façon en totalité, en partie (vers l'une ou les deux pointes) ou pas du tout. La pièce est sensiblement symétrique par rapport à un axe longitudinal. Il y a au moins une extrémité aiguë. Les dimensions dépassent rarement 25 mm et jamais 3 cm.

On distingue trois sous-types :

Pointe de Sauveterre typique : deux pointes, deux côtés entièrement retouchés (n^{os} 1 à 10 et 21 à 24).

Pointe de Sauveterre à retouches partielles : deux pointes, retouches incomplètes du 2^e bord (n^{os} 11 à 18 et 25, 26).

Pointe de Sauveterre monopointe : une pointe est remplacée par une extrémité (généralement distale) de la lamelle, ne portant aucune retouche. Les bords sont plus ou moins convexes et l'extrémité est plus étroite que le corps de la pièce (n^{os} 19, 20, 27 à 30).

Il faudra toujours relever séparément les pièces de ces trois sous-types. Dans les séries assez nombreuses, qui sont rares, on distinguera les

variantes selon l'extension des retouches du 2^e bord selon le schéma ci-joint (fig. 5, n^{os} 31 à 39).

Dard.

Daniel et Vignard (1953) ont désigné sous ce nom de solides et très grandes pointes de Sauveterre, aussi épaisses que larges, qu'on trouve généralement brisées. Ce sous-type est extrêmement rare (fig. 5, n^o 10).

Chronologie et géographie.

Les pointes d'Istres sont surtout connues dans le Sud-Est de la France où elles constituent la masse principale des armatures microlithiques dans le Romanellien (Escalon 1966, 1968, 1972) dès le début de l'épisode d'Alleröd (10 390 ± 320 avant J.-C. à Valorgues). Ce sont donc les armatures épipaléolithiques les plus anciennes connues en France. Elles paraissent dériver de « pointes » du Paléolithique final ou de lamelles à bord abattu (Escalon 1966, 1972, Rozoy 1972 b) et leur évolution semble passer aux segments de cercle hyperpygmées du Montadien ancien (Escalon 1972, Rozoy 1972 b).

Les pointes fusiformes existent sporadiquement dans d'autres régions comme variantes de formes à dos rectiligne (Sud-Ouest : Coulonges 1963 ; Est : Rochedane : Sainty 1971).

La pointe de Sauveterre, absente durant l'épisode d'Alleröd (Azilien : Roc d'Abeilles, Champagne et Espitalié 1970 ; — Romanellien : Istres, Escalon 1966 ; — Valorgues : Escalon 1968), est connue au Préboréal (Rouffignac Vb : Barrière, en préparation) et semble apparaître au Dryas III à partir de pointes à dos du Paléolithique final par l'intermédiaire de pointes à dos diverses (La Borie del Rey : Coulonges 1963). Elle est encore présente sous la même forme avec les trapèzes dans la couche III de Rouffignac datée à 5850 ± 50 A.C. (Barrière, en préparation). C'est un type fixe qui ne paraît pas évoluer : fin de lignée sans avenir.

La pointe de Sauveterre ne se trouve pas exclusivement dans le Sauveterrien mais aussi dans le Tardenoisien moyen (St-Pierre-les-Nemours, etc., Daniel, 1946, fig. 5, n^{os} 2 à 20) et récent (Montbani : Daniel 1948, fig. 5, n^o 1), et dans le groupe de Birs Matten (Bandi 1963, fig. 5, n^o 14).

D. — POINTES A BASE TRANSVERSALE (schéma fig. 6)

Nous restreindrons cette expression aux pointes dont la base, constituée par une ligne transversale de retouches, forme deux angles nets avec les bords.

Pointe du Tardenois (fig. 7, n^{os} 17 à 32).

Armature microlithique ayant la silhouette d'une balle de fusil Lebel (c'est la balle D de

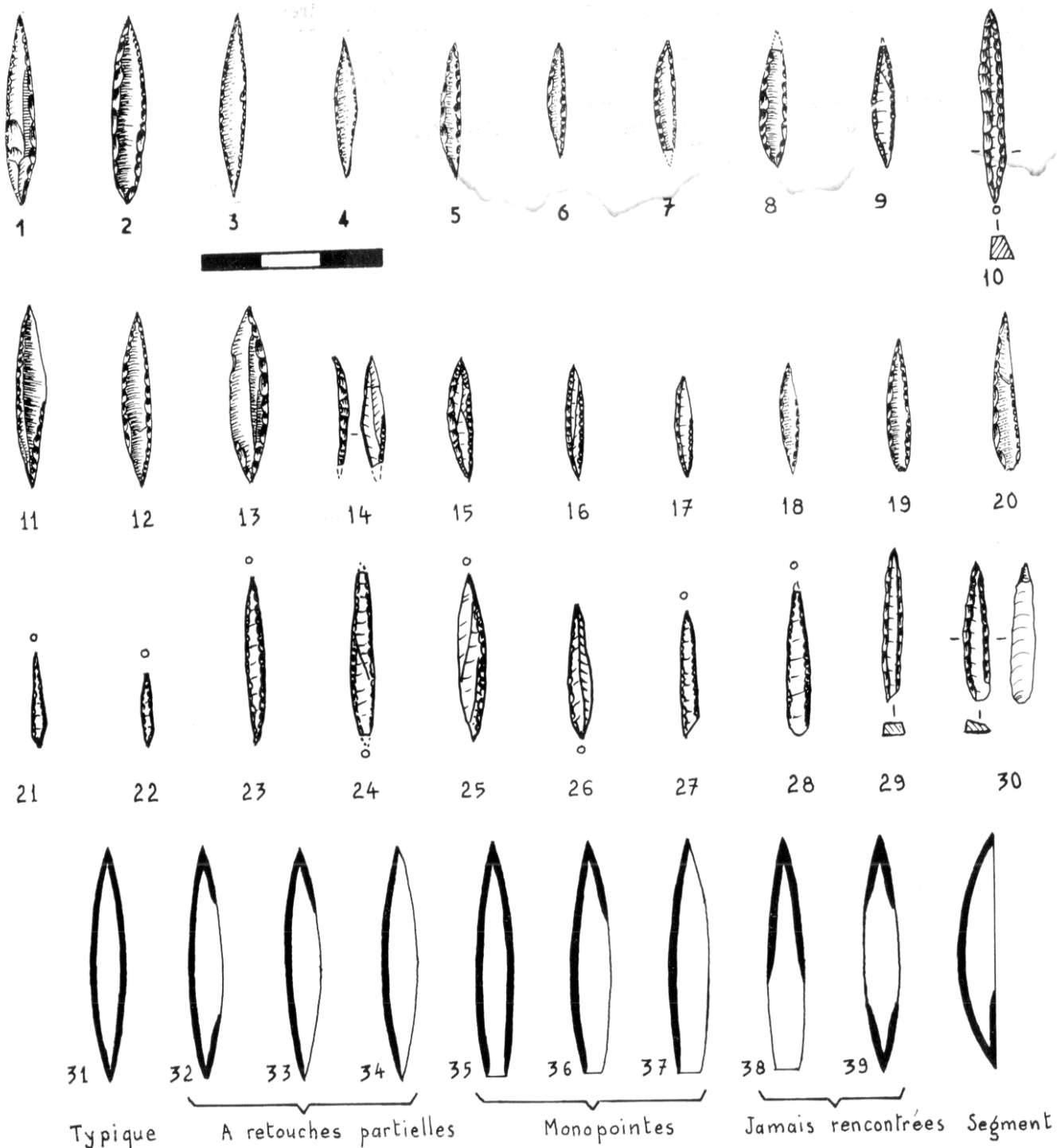


Fig. 5. — *Pointes de Sauveterre*. 1 à 10 et 21 à 24 : typiques ; 11 à 18, 25, 26 : à retouches partielles ; 19, 20, 27, 28 : monopointes ; 31 à 39 : schémas (double grandeur environ) des 7 variétés connues ; 1 : Montbani-13 ; 2, 3, 11, 12 : Rocher de St-Pierre-les-Nemours ; 4 : Rocher de Chaintréauville ; 5, 6, 18 : Troglodyte ; 7, 8, 20 : Lendemain ; 9, 15, 16, 17 : Beaugency (Hauts de Lutz, coll. Quatrehomme) ; 10 : Larchant (coll. Quatrehomme) ; 13, 19 : Piscop (M1) ; 14 : Birsammatten horizon 4 (Musée d'Histoire de Berne) ; 21 à 28 : Rouffignac (fouilles Barrière) : couches 5 b, 4 c, 4 c, 4 a, 4, 3 ; 29, 30 : Cuoz (sous Balme, d'après Vilain). Sauf indication contraire, coll. Daniel.

Vignard) (Daniel et Vignard 1953) avec deux côtés convexes convergents dont l'un au moins est constitué de retouches abruptes, une pointe dont l'angle ne dépasse pas 45° et une base transversale retouchée formant avec les côtés deux angles nets. La longueur, mesurée selon l'axe de symétrie, est plus du double de la largeur (généralement le triple et jusqu'au quadruple). Les retouches de la base peuvent être directes (et dans ce cas toujours abruptes), inverses (et dans ce cas presque toujours semi-abruptes) ou à la fois directes et inverses. Les retouches des côtés sont toujours directes et abruptes.

Sous-types : Pointe du Tardenois à base concave : rare.

Pointe du Tardenois à base concave : la concavité de la base doit toujours être signalée (fig. 7, n^{os} 41, 42, 45, 46). La concavité est retenue dès lors que sa flèche dépasse un millimètre (fig. 6, n^o 6).

Pointe du Tardenois en ogive surbaissée : la convexité des bords est très basse, la base est moins large que le corps de la pièce (fig. 7, n^{os} 37 à 40).

Pointe ogivale courte (fig. 7, n^{os} 5 à 8).

Armature analogue dont le rapport longueur/largeur ne dépasse pas 2, l'angle du sommet ne dépasse pas 45° .

Il existe les mêmes sous-types pour la confection de la base (n^{os} 43, 44).

Pointe triangulaire longue (fig. 7, n^{os} 9 à 16).

Armature microlithique ayant la forme d'un triangle isocèle à côtés égaux plus longs que le troisième côté, qui forme la base. L'un au moins des côtés longs et la base sont faits par retouches, qui présentent les mêmes caractères que pour la pointe du Tardenois. La longueur, mesurée selon l'axe de symétrie, dépasse le double de la largeur. L'angle au sommet ne dépasse pas 45° .

Les pièces à base concave seront toujours signalées (n^o 47).

On remarquera que cette définition inclut le « Triangle de Coincy » défini précédemment (G.E.E.M. 1969). La suite des recherches permettra à nos collègues d'exprimer leur avis et de rattacher ces pièces soit à la classe des triangles, soit à celle des pointes à base transversale.

Pointe triangulaire courte (fig. 7, n^{os} 1 à 4).

Armature analogue, dont le rapport longueur/largeur ne dépasse pas 2, l'angle au sommet ne dépassant pas 45° .

Les pièces à base concave seront toujours signalées (n^o 48).

Même remarque concernant le triangle de Coincy (variété courte).

Pointe de Rouffignac.

C'est la pointe X de Barrière et Maury (Maury 1967, p. 52) (fig. 7, n^{os} 33 à 36).

C'est une pointe à base retouchée très effilée, la longueur égale ou dépasse le quadruple de la largeur. Les côtés peuvent être convexes comme dans la pointe du Tardenois, ou rectilignes comme dans la pointe triangulaire, mais le caractère très effilé doit ici prendre le pas.

..

Pour l'ensemble de ces cinq types (dix types avec les variantes à base concave) devra être constitué pour chaque série un tableau annexe indiquant par type la nature des retouches de base : directes, inverses, ou les deux à la fois, et le côté retouché (ou le plus retouché) (voir le modèle ci-contre).

Les pièces dont un côté est rectiligne et l'autre convexe seront rattachées selon la forme du côté retouché (ou du côté le plus retouché le cas échéant).

Diverses études de détail peuvent être entreprises au sujet des pointes à base transversale,

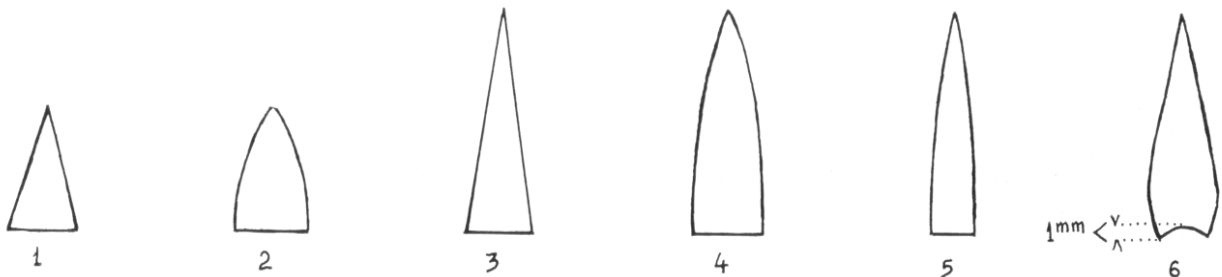


Fig. 6. — Schémas des pointes à base transversale. 1 : Pointe triangulaire courte ; 2 : Pointe ogivale courte ; 3 : Pointe triangulaire longue ; 4 : Pointe du Tardenois ; 5 : Pointe de Rouffignac ; 6 : Pointe du Tardenois en ogive surbaissée avec base concave.

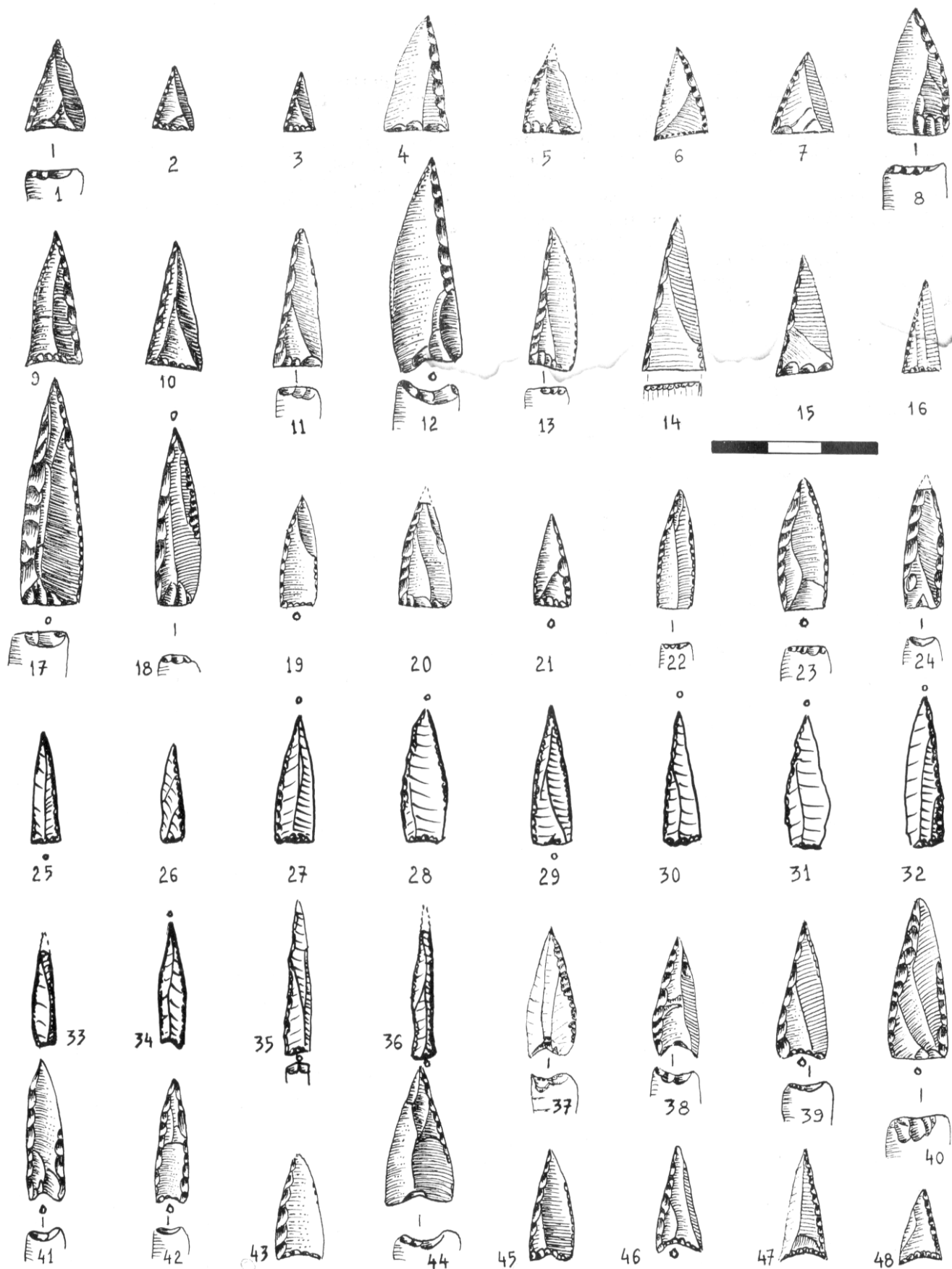


Fig. 7. — *Pointes à base transversale*. 1 à 4 : Pointes triangulaires courtes ; 5 à 8 : Pointes ogivales courtes ; 9 à 16 et 25, 26 : Pointes triangulaires longues ; 17 à 32 (sauf 25, 26) : Pointes du Tardenois ; 33 à 36 : Pointes de Rouffignac ; 37 à 40 : Pointes du Tardenois en ogive surbaissée ; 41 à 48 : Variétés à base concave. — 1 à 3, 7, 8, 10 à 12, 17, 18, 43, 44 : Montbani-13 ; 4 à 6, 9, 20, 45, 47 : Sablonnière de Coigny ; 13 : Nanteuil-le-H. ; 14 : Hédouville ; 15, 21, 38 : Piscop (M1) ; 16, 41 : St-Pierre-les-Nemours ; 19, 40 : Chaintréauville ; 22 : Lendemain ; 23, 46 : Désert d'Auffargis ; 24, 42 : Troglodyte ; 25 à 36 : Rouffignac (couches 5 a, 4 c, 5 a, 4, 4, 4 c, 3) (5 a, 4 c, 4 a, 3) ; 37 : Marlemont ; 39 : Chaville ; 48 : Coigny : Le Géant.

nous en donnons (fig. 8) un exemple parmi d'autres.

Tant pour la forme des bords que pour la longueur, les pointes à base transversale constituent une seule série continue. Toutefois les différentes tendances sont en proportions variables selon les régions et les époques, ce qui justifie leur distinction.

Chronologie.

Les pointes à base transversale apparaissent à Rouffignac dans la couche V a, donc vers 7 000 A.C., elles figurent encore dans la couche III ($5\ 850 \pm 50$ A.C.) et à Birmatten dans les horizons II et I contemporains du Néolithique ancien (Roessen). Les pièces du Tardenoisien moyen sont plus petites et plus régulières que celles du Tardenoisien récent (terminologie au sens du D^r Rozoy, 1971 b) dont le style est moins régulier (Daniel 1948, Parent 1972).

La concavité de la base, plus fréquente dans les couches récentes (Birmatten : Bandi 1963 ; — Montbani I et II : Daniel 1948 et Parent 1972) n'est pas nécessairement un indice chronologique lié à la mode analogue sous les trapèzes de Vielle, car on la rencontre également dans certains gisements du Tardenoisien moyen (Sablonnière II, Parent 1972).

On connaît à Beaugency (Nouel 1963) des pièces d'allure plus tardive présentant des anomalies typologiques diverses (Rozoy 1971 a) pour lesquelles actuellement aucune datation sûre ne peut être retenue.

Géographie.

La pointe du Tardenois et les pointes à base transversale de la même classe ne sont aucunement limitées au Tardenoisien, elles sont connues dans le Sauveterrien, à Birmatten, en Allemagne, aux Pays-Bas, et dans d'autres cultures encore.

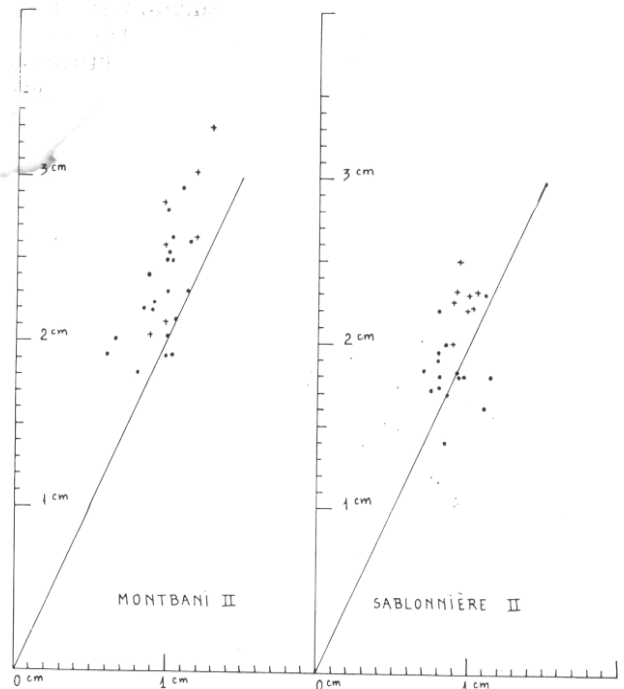


Fig. 8. — Rapports largeur-longueur des pointes à base transversale à Montbani II (à gauche) et La Sablonnière II (à droite) (R. Parent). — En ordonnées : longueur ; en abscisses : largeur. Le trait oblique indique la limite des pointes longues et courtes : on voit que cette limite est artificielle et que la distribution est unimodale. — + : Pointes brisées mais dont la longueur peut être appréciée de façon satisfaisante.

Modèle de tableau pour les retouches de base et la latéralisation des pointes à base transversale

Montbani - 13	Base à retouche			Total	Côté retouché	
	Directe	Directe + Inverse	Inverse		à G	à D
P. triangulaire courte	10	1	2	13	7	6
P. ogivale courte	2	1	4	7	4	2
P. triangulaire longue	1	1	1	3	2	1
P. du Tardenois	13	11	15	39	25	12
P. de Rouffignac	—	—	—	—	—	—
P. triangulaire courte, base concave	—	—	—	—	—	—
P. ogivale courte, base concave	—	—	1	1	1	—
P. triangulaire longue, base concave	—	—	—	—	—	—
P. du Tardenois, base concave	19	19	17	55	25	30
P. de Rouffignac, base concave	—	—	—	—	—	—
TOTAL	45	33	40	118	64	51

(Il y a 3 pièces également retouchées à D et à G).

Elles y sont généralement beaucoup moins abondantes que dans la région éponyme, où la pointe du Tardenois atteint 15 et 20 % de l'outillage. Les pièces anglaises de Horsham (Clark 1934), rarement symétriques, paraissent nécessiter d'autres divisions typologiques.

Dans l'état actuel de nos connaissances la pointe du Tardenois et les pointes triangulaires paraissent deux aspects complémentaires mais dans le Bassin Parisien, les pointes du Tardenois l'emportent largement tandis que c'est l'inverse en Allemagne du Sud. En dehors de ces régions les retouches inverses de base paraissent rares ou absentes (*).

(*) Président du G.E.E.M. : M. Escalon de Fonton, 34, rue Auguste-Blanqui, 13 - Marseille-6^e. Secrétaire : Dr Rozoy, 26, rue du Petit-Bois, 08 - Charleville-Mézières 2.

BIBLIOGRAPHIE

- BANDI (H. G.), 1963 — *Birmatten Basisgrotte, Stämpfli*, Bern.
- BARRIÈRE (Cl.) — En préparation : La grotte de Rouffignac (fouilles).
- BORDES (F.), 1961 — *Typologie du Paléolithique ancien et moyen*. Public. de l'Institut de Préhistoire de l'Univ. de Bordeaux, mém. 1, Bordeaux, Delmas.
- CHAMPAGNE (F.) et ESPATALIE (R.), 1970 — L'abri du Roc d'abeilles à Calviac (Dordogne). *Gallia Préhistoire* 1970, p. 1-23.
- CLARK (J. G. D.), 1934 a — The classification of a microlithic culture : The Tardenoisian of Horsham. *The Archaeological Journal*, 1934, pp. 52-77.
- CLARK (J. G. D.), 1934 b — A late mesolithic settlement site at Semelston, Sussex. *The Antiquaries Journal*, p. 144.
- CLARK (J. G. D.), 1954 — Excavations at Star Carr. Cambridge University Press.
- COULONGES (L.), 1963 — Magdalénien et Périgordien post-glaciaires La Grotte de la Borie del Rey (Lot-et-Garonne). *Gallia Préhistoire*, 1963, pp. 1-29.
- DANIEL (R.), 1946 — Gisements mésolithiques de la rive gauche du Loing. *Bull. S.P.F.*, n° 7-8, pp. 242-248.
- DANIEL (R. et M.), 1948 — Le Tardenoisien classique du Tardenois. *L'Anthropologie*, 52, pp. 411-449.
- DANIEL (R.) et VIGNARD (E.), 1953 — Tableaux synoptiques des principaux microlithes géométriques du Tardenoisien français. *Bull. S.P.F.*, L, pp. 314-322.
- DANIEL (M. et R.), 1962 — Campements mésolithiques du bois de Chaville (S.-et-O.). *Bull. S.P.F.*, n° 1-2, pp. 44-48.
- DANIEL (R.), 1965 a — Le Tardenoisien II de Piscop (S.-et-O.). *Bull. S.P.F.*, pp. XVII-XXIV.
- DANIEL (R.), 1965 b — Le gisement mésolithique du Désert d'Auffargis (S.-et-O.). *Bull. S.P.F.*, pp. CCCVII-CCCXIV.
- DANIEL (R.) et ROZOY (J. G.), 1966 — Divers types d'armatures tardenoisiennes à base non retouchée. *Bull. S.P.F.*, n° 2, pp. 251-261.
- DILLMANN (E.), 1968 — *Le Mésolithique de la terrasse de Haguenau*. D.E.S. Géologie, Strasbourg 1969.
- EGLOFF (M.), 1965 — La Baume d'Ogens, gisement épipaléolithique du plateau vaudois. *Annuaire de la Société Suisse de préhistoire*, 1965, pp. 59-66.
- ESCALON DE FONTON (M.), 1966 — Du Paléolithique supérieur au Mésolithique dans le Midi méditerranéen. *Bull. S.P.F.*, 1966, pp. 66-180.
- ESCALON DE FONTON (M.), 1968 — Le Romanellien de la Baume de Valorgues à St-Quentin-la-poterie (Gard). *La Préhistoire, Problèmes et tendances*, C.N.R.S., 1968.
- ESCALON DE FONTON (M.), 1972 a — La pointe d'Istres. Note typologique. *Bull. S.P.F.*, pp. 13-14.
- ESCALON DE FONTON (M.), 1972 b — Compte rendu de fouilles. *Cahiers ligures de préhistoire* n° 19 (sous presse).
- G.E.E.M. (Groupe d'Etudes de l'Épipaléolithique-Mésolithique) 1970 — Epipaléolithique-Mésolithique : Les microlithes géométriques. *Bull. S.P.F.*, 1969, pp. 355-366.
- GUMPERT (K.), 1933 — Eine paläolithische und mesolithische Abrißiedlung an der Steinbergwand bei Enseldorf in der Oberpfalz. *Mannus*, 25.
- MAURY (J.), 1967 — *Les étapes du peuplement sur les grands Causses*. Editions du Belfroi, Millau.
- NOUËL (Abbé A.), 1965 — Un remarquable campement pré-historique : la station tardenoisienne de Beaugency (Loiret). *Bull. S.P.F.*, 1963, pp. 591-609.
- PARENT (R.), 1967 — Le gisement tardenoisien de l'Allée Tortue à Fère-en-Tardenois (Aisne). *Bull. S.P.F.*, pp. 187-207.
- PARENT (R.), 1972 — Publication en préparation sur la Sablonnière II, Montbani II.
- PETERSEN (E.-B.), 1966 — Klosterlund — Sonder Hadsund — Bollund. Les trois sites principaux du Maglemosien ancien en Jutland. *Acta archaeologica*, Copenhague.
- RAHIR (E.), 1928 — Vingt-cinq années de recherches, de restaurations et de reconstitutions. Bruxelles 1928.
- ROZOY (J. G.), 1971 a — Microburins et armatures microlithiques dans « le » Néolithique. *Bull. S.P.F.*, 1971, pp. 145-151.
- ROZOY (J. G.), 1971 b — Tardenoisien et Sauveterrien. *Bull. S.P.F.*, 1971, pp. 345-374.
- ROZOY (J. G.), 1972 a — La fin de l'Épipaléolithique (« mésolithique ») dans le Nord de la France et la Belgique, in « *Les débuts du Néolithique de l'Orient à l'Europe du Nord* ». T. VI, sous presse, Köln.
- ROZOY (J. G.), 1972 b — *Les derniers chasseurs. L'épipaléolithique en France et en Belgique*. Thèse doctorat es Sciences en préparation.
- SAINTY (J.), 1971 — *Les civilisations épipaléolithiques « mésolithiques » dans le Nord de la Franche-Comté*. D.E.S. Préhistoire, Université de Besançon.
- SCHMIDER (B.), 1971 — Les industries lithiques du Paléolithique supérieur en Ile-de-France. VI^e suppl. à *Gallia Préhistoire*.
- SONNEVILLE-BORDES (D. de), 1960 — *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Bordeaux, Delmas.
- THEVENIN (A.), 1968 — L'abri de Rochedane à Villars-sous-Dampjoux près de Pont-de-Roide (Doubs). *Bull. S.P.F.* (C.R.S.M. n° 9), p. 235.
- VALOCH (K), Ein mittelsteinzeitlicher Wohnplatz bei Smolin in Sudmähren. *Quartär*, 14, 1962-63, pp. 105-114 (un plan, 85 pièces figurées).
- VILAIN (R.), 1966 — *Le gisement de Sous-Balme à Culoz (Ain) et ses industries microlithiques*. Doc. Labo. Géol. Fac. Sc. Lyon, n° 13.
- WOUTERS (Aq.), 1957 — Een nieuwe Vindplaats van de Ahrensburg cultuur ouder de gemeente Geldrop. *Brabants Heem*, pp. 2-12.